



Déclaration liminaire du 13 février 2019 CTS - SPIP du Loiret

Madame la Présidente du CTS,

La situation au SPIP du Loiret est plus que désastreuse et ce à plusieurs niveaux.

Nous avons analysé la situation des RH dans la lettre ouverte envoyée au Directeur InterRégional, et au DIPPR le 6 février 2019 par notre syndicat.

Face à ce constat, quelle réponse apportée par la hiérarchie ?

Quelles réponses apportées par les équipes : une solidarité plus ou moins contrainte et sans précédent que la CGT tient souligner.

Cette solution vient traiter temporairement les effets mais pas guérir les causes. La fièvre risque de monter à nouveau dès le mois de septembre, peut-être même avant.

Rappelons que déshabiller Paul pour habiller Pierre ne peut constituer une politique de service.

Non, l'avalisation des propositions de mutualisation n'est pas en soi une réponse aux questions pointées tant qu'elle ne s'accompagnera pas de solutions pérennes qui ne peuvent être que l'accroissement des effectifs.

Pire à terme, elle risque même de mettre encore plus en difficulté le milieu ouvert.

Parce que notre direction ne voit pas dans la mutualisation un début de réponse aux souffrances des personnels mais l'opportunité d'imposer des tâches supplémentaires sous couvert d'en décharger d'autres.

Après 18 années d'une période révolue sur laquelle il n'est pas utile de revenir, votre arrivée devait marquer le changement. Nous attendons encore les signes de ce changement dans la gestion HUMAINE de ce service.

Non, les RPO à marche forcée ne sont pas en adéquation avec la réalité professionnelle de vos agents.

Non, les RPO tels que vous les souhaitez ne pourront jamais voir le jour avec plus de la moitié de votre équipe en arrêt de travail **ou sur le départ.**

Comment une boîte à outil telle qu'elle est présentée par la DAP peut-elle se transformer en politique de service au SPIP du Loiret ?

Comment une boîte à outil présentée comme une aide aux professionnels peut devenir

un objectif mesurable dans le cadre des évaluations annuelles à venir, avec ce que cela comporte en terme de pressions et de sanctions potentielles pour les agents ?

Ne vous y trompez pas, vos équipes ne demandent qu'à interroger leurs pratiques professionnelles et diversifier leurs méthodes d'intervention, fut-ce par des programmes collectifs ; mais elles demandent également à pouvoir exercer dans des conditions qui n'attendent pas à leur santé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Par vos choix, vous les mettez en danger !

Au regard des problématiques importantes recensées au SPIP du Loiret, nous vous proposons plutôt de concentrer vos efforts dans les batailles prioritaires suivantes :

- l'ouverture de poste de CPIP à la prochaine CAP de mutation et en sortie d'école
- le recrutement d'un assistant de service social pour aider les CPIP dans leurs missions de réinsertion sociale alors même que le CPOS est pourtant l'établissement pénitentiaire le plus important de la DI en termes du nombre de personnes détenues accueillies
- la pérennisation des contractuels dont le professionnalisme fait honneur à une administration qui n'aura pourtant aucun scrupule à leur dire au revoir
- le recrutement d'une psychologue pour l'analyse des pratiques professionnelles
- le recrutement d'un binôme de soutien concernant la prévention de la radicalisation violente

VOUS N'ATTEINDREZ PAS VOS OBJECTIFS SEULE AVEC VOS ADJOINTS !

La CGT restera vigilante au vu de la situation de crise du SPIP du Loiret et des risques psycho-sociaux encourus par les personnels.